Volley-Ball USBY / (Volley Ball-Loisir- adultes)

Association loi 1901 et assimilé
Siège social 45 rue Charles de Gaulle
Mairie de Bures/91440 Bures sur Yvette

Lieu : Cosec Léo Lagrange (Bures sur Yvette) 335 Rue Pierre de Coubertin, 91440 Bures-sur -Yvette

🕒 **Horaires**

- Lundi (19h–23h) : **Jeu libre (1 terrain) / Entraînement équipe 6x6 mixte (20h–21h30)**
- Jeudi (20h–23h) : **Semaine 1 : Entraînement pour tous (20h–21h15) + jeu libre**
  Semaine 2 : Jeu libre
- Vendredi (21h15–23h) : **Matchs des équipes 4x4 / entraînements / jeu libre / F/F (2m24), H/H (2m43)**

Conditions d'adhésion
Le club s'adresse à un public ayant déjà acquis les bases techniques du volley-ball : service, réception, passe et attaque. Le club n'ayant pas vocation à former des débutants, une évaluation du niveau est exigée pour toute nouvelle inscription.
Cette évaluation prend la forme d'un test technique organisé chaque année en septembre, le jeudi de 20h à 21h.
L'inscription dans une équipe de compétition (2 équipes en 4x4, 1 en 6x6) est soumise à :

- Le respect des valeurs du club, avoir un comportement adéquat pour la pratique d'un sport collectif
- La réussite aux tests d'évaluation.
- Un niveau de jeu suffisant, déterminé par l'encadrement technique.
- Le nombre de places disponibles, limité selon les effectifs déjà constitués.
- Une priorité accordée aux membres de la saison précédente.

L'association se réserve le droit de refuser une adhésion si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies.

Contacts :

Charles Limare (06 85 90 27 02) Secrétaire
Guillaume Barrée (06 62 63 08 18) Trésorier
Tommy Bonhoure (07 81 52 35 15) Président

Cotisation saison 2024-2025 : **Loisir 60€/ Compet 80€** (dont adhésion USBY 15€*).
(Règlement à l'ordre de l'USBY Volley Ball)
Joindre obligatoirement un **certificat médical ****

Bulletin d'inscription USBY Volley Ball saison 2025-2026

Nom:
Prénom:
Date de naissance: / / Sexe M / F
Adresse:
Email: Numéro de téléphone:

Nous donnez-vous l'autorisation de donner vos coordonnées aux autres adhérents de la section Volley Ball loisirs? **Oui Non**

J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms. **Oui Non**
● Publication d'image : La présente inscription vaut autorisation pour le club à prendre en photos et à filmer l'adhérent à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels il participe et autorise leur publication sur tout type de support (bulletin d'information, site internet du club...)
● Cette fiche d'inscription est indispensable à l'organisation de l'USBY qui s'engage à la confidentialité des informations, conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/1978. Votre droit d'accès et de rectifications peut s'exercer auprès du secrétariat du club. Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
● Je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».

Date et Signature :

Pour les mineurs :
La présente inscription vaut autorisation du tuteur légal au responsable sportif de faire procéder à une consultation médicale ou à une hospitalisation en cas d'accident ou de malaise.
* La cotisation à l'USBY Volley comprend 15 euros d'adhésion à l'USBY non remboursable, cette adhésion à l'USBY implique l'acceptation totale et complète des statuts et règlements intérieur et financier mis à disposition sur le site de l'USBY www.usby.free.fr. Cette adhésion «USBY» étant par ailleurs complètement intégrée au budget de chaque section, elle est exigible pour chaque inscription à chaque section. L'inscription d'un adhérent à plusieurs sections de l'USBY ne saurait donc occasionner de réduction d'aucune sorte.
** Le certificat médical
doit comporter au minimum : - Nom, Prénom, date de naissance de l'adhérent - la date du jour - la mention de "non contre indication à la pratique du volley ball" (ou autre formulation équivalente). - le cachet du médecin - la signature du médecin